



CONDITIONS ET CONTRAINTES DE LA PARTICIPATION EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ

Maud Dominicy, Adocacy Manager, UNICEF Belgique

TÉMOIGNAGES



« Prendre la parole, ce n'est pas quelque chose d'inné chez les enfants et on sentait qu'ils avaient besoin d'outils préalables. »

« Des jeunes se révèlent : un ado qui séchait tous les cours n'a pas manqué un seul des ateliers... »

« Nous avons pris conscience de la difficulté que représentait la non-maîtrise d'une langue commune pour le travail de groupe.»

« Parfois, ce sont les parents qui bloquent. »

« On aimait l'idée de travailler avec plein d'artistes, de permettre aux jeunes de tester différents moyens d'expression. »

« Pouvoir travailler avec des artistes a permis de démultiplier notre approche. »

« La difficulté majeure, c'est de devoir tout le temps s'adapter. »

Colloque



**ET SI ON ÉCOUTAIT
VRAIMENT LES ENFANTS ?**
Participation : défis, réalisations et limites



SIGNIFICATION DE L'ARTICLE 12 DE LA CONVENTION

- L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant constitue le socle de la notion de participation.
- C'est un droit non négociable.
- **Un droit valable pour tous les enfants (0-18) sans exception.**
- Un droit qui s'applique donc aussi dans un contexte de diversité, c'est-à-dire sans aucune discrimination fondée sur la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'âge, l'origine, le handicap, la naissance ou tout autre statut.
- C'est aussi un droit qui est exigible.
- Parler de droit, c'est passer d'une approche paternaliste à une approche basée sur les droits des enfants.



Colloque

**ET SI ON ÉCOUTAIT
VRAIMENT LES ENFANTS ?**
Participation : défis, réalisations et limites



LES CONDITIONS DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS



Ni un cadeau, ni un prétexte, ni une manipulation. Pour que la participation soit un exercice véritable, durable, éthique et authentique, il faut le respect des conditions suivantes :

- ✓ **Un changement de mentalité** chez les adultes : cela nécessite beaucoup de temps pour « déminer », « déconstruire » les préjugés, écouter les craintes, rappeler les bénéfiques, convaincre, ...
- ✓ **Un apprentissage de l'écoute**, qui n'est ni simple, ni neutre et qui demande certaines aptitudes.
- ✓ **Un équilibre à trouver** entre une infantilisation des enfants et une sur-responsabilisation des enfants.
- ✓ **Le respect de l'enfant, comme un partenaire** véritable et non comme un individu sympathique, petit, donc inférieur.

Colloque



**ET SI ON ÉCOUTAIT
VRAIMENT LES ENFANTS ?**
Participation : défis, réalisations et limites



9 PRINCIPES POUR UNE RÉELLE PARTICIPATION

1. Information et honnêteté sur le projet, le processus, les rôles et responsabilités et le résultat.

2. Volontaire : la participation est un choix, pas une obligation.

3. Respect: Les nouvelles idées, les décisions, les thèmes abordés, les priorités, ... sont prises en commun. Ce n'est pas l'adulte qui décide (il vient en soutien et veille à ce chaque enfant puisse participer de manière égale).

4. Pertinence : Rapport réel avec les enfants. La PARTICIPATION DOIT FAIRE LA DIFFÉRENCE : il ne sert à rien de faire participer pour faire participer.

5. Environnement adapté. Du temps (AUSSI AVANT ET APRÈS), des méthodologies, des lieux et des ressources adaptés.

6. Inclusion : veiller à ne laisser aucun enfant de côté. Aller « chercher » les enfants en situation de vulnérabilité, c'est-à-dire ceux dont les droits ne sont pas respectés et qui sont souvent absents des initiatives formelles.

7. Formation et soutien des adultes qui mènent le projet + des partenaires.

8. Sécurité : Evaluation des risques, confidentialité, consentement, recherche d'aide, etc.

9. Responsabilité : implication des enfants dans le suivi-évaluation.



Colloque

**ET SI ON ÉCOUTAIT
VRAIMENT LES ENFANTS ?**
Participation : défis, réalisations et limites



CONTRAINTES

- **Comment identifier et entrer en contact** avec les enfants qui ne sont pas facilement approchés par les « voies » habituelles (les jeunes enfants, les enfants migrants et réfugiés, les enfants placés, porteurs d'un handicap, les enfants souffrants de troubles mentaux, touchés par la pauvreté...)
- **Comment impliquer ces enfants difficiles à atteindre** - en les motivant sur le long terme, et en faisant en sorte que leurs opinions seront entendues et qu'elles seront prises en compte.
- **Comment surmonter les obstacles auxquels les enfants peuvent être confrontés** en participant à un projet (âge, manque de confiance, peur du rejet, peur de parler, incapacité de parler, manque d'argent pour se rendre aux rencontres, barrière de la langue, ...)



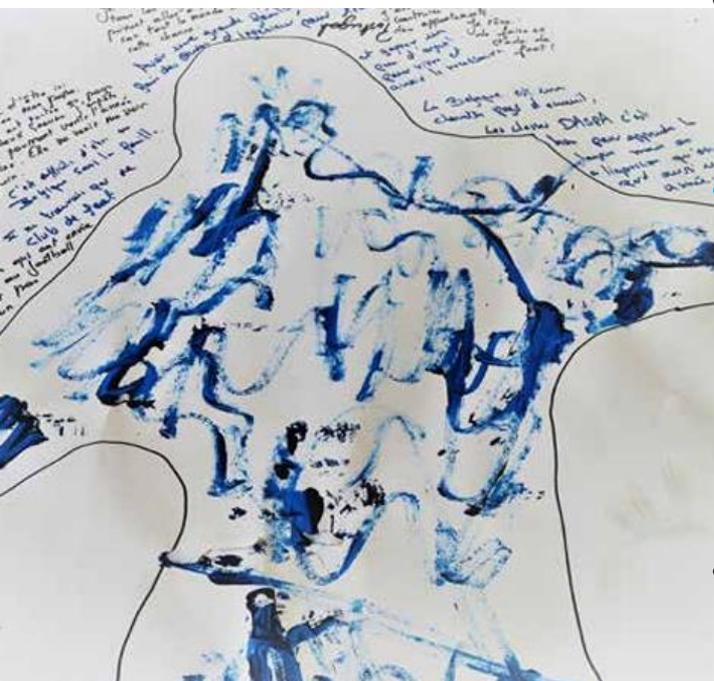
Colloque

**ET SI ON ÉCOUTAIT
VRAIMENT LES ENFANTS ?**
Participation : défis, réalisations et limites



IDENTIFIER, IMPLIQUER, ADAPTER, FORMER, EVALUER...

- Identifiez les enfants en situation de diversité que vous voulez atteindre (analyse contextuelle).
- Impliquez les enfants en situation de diversité et les adultes qui les entourent (parents et professionnels qui travaillent avec eux).
- **Adaptez-vous. Il n'existe pas de méthodologie clé sur porte, donc anticipez :** Passez en revue toutes les choses qui pourraient limiter l'adhésion de certains groupes d'enfants. Prévoyez dès le début différentes méthodologies inclusives (débats, ateliers créatifs, musique, photo, films, ...)
- Renforcez la confiance, donnez du temps aux enfants et aux adultes.
- Encouragez les attitudes et les pratiques inclusives. Formez aux pratiques participatives et inclusives. Développez un système de suivi et d'évaluation continu des expériences de tous les enfants.



Colloque

**ET SI ON ÉCOUTAIT
VRAIMENT LES ENFANTS ?**
Participation : défis, réalisations et limites

